

La Poste Suisse SA

Internet: www.post.ch

Siège: Berne

Forme juridique: société anonyme

Cotation: non cotée

Participation de la Confédération: 100 %

Conseil d'administration: Peter Hasler (président), Adriano P. Vassalli (vice-président), Susanne Blank, Michel Gobet (représentants du personnel), Andreas Schläpfer, Marco Durrer, Philippe Milliet, Myriam Meyer, Nadja Lang

CEO: Susanne Ruoff

Organe de révision externe: KPMG SA, Muri (Berne)

Brève appréciation des résultats 2015

La Poste a *atteint* les objectifs assignés par le Conseil fédéral en 2015.

Le service universel (services postaux et de paiement) a été fourni à des prix équitables et avec la qualité requise. Les objectifs concernant les délais d'acheminement du courrier et des colis ont été dépassés, de même que les prescriptions relatives à l'accessibilité des offices de poste et à l'accès de la population aux services postaux et de paiement relevant du service universel. La satisfaction globale des clients se maintient à son niveau de 2014. Les parts de marché dans les activités relevant de son cœur de métier (lettres, colis, trafic de paiement et trafic voyageurs) ont été préservées.

Les produits d'exploitation ont atteint 8224 millions et sont inférieurs de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent; en revanche, le bénéfice consolidé du groupe a enregistré une hausse de 7 millions, atteignant 645 millions. En 2015, la valeur ajoutée de l'entreprise se montait à 169 millions. A l'exception de l'unité Réseau postal et vente, tous les segments du groupe affichaient un résultat positif. Comme l'année précédente, la part du bénéfice versé à la Confédération se monte à 200 millions.

Au sein du groupe, la satisfaction du personnel reste stable à 75 points et le taux de fluctuation reste bas. En s'engageant pour concilier famille et travail et avec un taux de formation de 5,7 %, la Poste peut être qualifiée d'employeur socialement responsable. La Caisse de pensions Poste présente un taux de couverture de 99,4 % (valeur provisoire).

La Poste s'engage en faveur du développement durable en prenant différentes mesures comme le recours aux moteurs et carburants alternatifs et l'optimisation du taux d'utilisation des véhicules.

Compte tenu du déficit à la hausse de Réseau postal et vente, le Conseil fédéral attend que le réseau soit développé concernant les points d'accès.

En ce qui concerne les coopérations et les prises de participation, la rentabilité de 5 % (marge EBIT) à l'étranger est clairement inférieure à celle du groupe (10 %) et elle s'est péjorée par rapport à l'année précédente en raison du franc fort et de la baisse des volumes d'envois. Le Conseil fédéral attend une amélioration à ce niveau.

Chiffres-clés	2015	2014
---------------	------	------

Finances et personnel

Chiffre d'affaires (mio CHF) ¹⁾	8 224	8 371
Bénéfice consolidé (mio CHF) ²⁾	645	638
Total du bilan (mio CHF)	120 327	124 671
Ratio de fonds propres en %	3,6	4,0
Effectif (nombre d'ETP)	44 131	44 681

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Satisfaction du personnel (0 - 100)	75	75
Bénéfice versé à la Conf. (mio CHF)	200	200
Lettres adressées (mio d'envois)	2 172	2 203
Colis (mio d'envois)	115	112
Nouveaux capitaux PostFinance (mrd CHF)	-2,8	2,8

Contributions fédérales et émoluments

Contributions fédérales (mio CHF) ³⁾	226	225
Émoluments (mio CHF)	0	0

¹⁾ Total des produits d'exploitation

²⁾ Les valeurs financières indiquées par la Poste comprennent des effets exceptionnels (adaptation charges de personnel / charges de prévoyance et impôts latents sur les bénéfices) qui ont été normalisés pour garantir une meilleure comparaison.

³⁾ Indemnités versées par la Confédération à CarPostal et à l'aide indirecte à la presse (les éditeurs sont les bénéficiaires de cette subvention de 50 mio CHF par an)

A. Réalisation des objectifs en 2015*

1. Priorités stratégiques

En 2015 également, la Poste a fourni les services postaux et de paiement relevant du service universel à des prix équitables et avec la qualité requise. 97,8 % des lettres en courrier A et 98,9 % des envois en courrier B ont été distribués dans les délais. Quant aux colis, 97,5 % des colis Priority et des envois Economy ont été acheminés dans les délais. Les autres indices n'ont quasiment pas changé par rapport à 2014.

En 2015, 95,8 % de la population a pu accéder à un office de poste ou à une agence postale en 20 minutes, voire 30 minutes s'il s'agissait de service à domicile. L'accessibilité des services de paiement a été de 98,5 %.¹

L'indice de satisfaction global des clients de la Poste se situe à 80 points, soit au même niveau qu'en 2013 et 2014 (sur un total de 100). La satisfaction de la clientèle commerciale des unités Swiss Post Solutions et PostFinance s'est péjorée de 3 points par rapport à l'année précédente. Les clients sont notamment très satisfaits des prestations de Réseau postal et vente.

En comparaison internationale, les prix pratiqués par la Poste pour les lettres et les colis sont avantageux. Pour les lettres, la Poste s'est classée au septième rang des quinze pays pris en considération et pour les colis au cinquième rang. Le franc fort explique en grande partie ce recul d'une place en ce qui concerne les lettres, et de deux places en ce qui concerne les colis. La Poste occupe la première place dans les deux catégories, une fois le pouvoir d'achat corrigé.

Les volumes de lettres adressées continuent de reculer, à raison de 1,4 % en 2015. Le volume des journaux distribués par la Poste a également reculé de 3,8 %. La croissance du secteur des ventes en ligne a engendré une augmentation de 3,2 % du nombre de colis. CarPostal a transporté 4,4 millions de voyageurs de plus qu'en 2014. La Poste a réussi à conserver ses parts de marché dans les secteurs d'activité communication et logistique, services financiers et trafic voyageurs.

2. Objectifs financiers

Les produits d'exploitation de la Poste ont reculé de 147 millions de francs par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation (EBIT) se monte à 823 millions (2014: 803 mio). Cette progression par rapport à l'exercice précédent tient principalement à des ajustements de valeurs comptables sur le marché de services financiers. Le bénéfice consolidé a augmenté de 7 millions pour s'établir à 645 millions. En 2015, la valeur ajoutée de l'entreprise (résultat d'exploitation après déduction des coûts de capital) se montait à 169 millions.

A l'exception de Réseau postal et vente, toutes les unités du groupe ont contribué au résultat positif de la Poste. Le résultat d'exploitation de la Poste est surtout imputable à PostMail (358 mio), PostLogistics (145 mio) et PostFinance (459 mio). Pour la première fois depuis plusieurs années, PostFinance a enregistré une baisse des fonds de clients de 2,8 milliards du fait notamment de l'introduction de taux d'intérêts négatifs pour les clients commerciaux au-delà d'un seuil déterminé. PostFinance dispose des fonds propres nécessaires conformément au droit

bancaire. Le résultat d'exploitation de Réseau postal et vente s'établit à -110 millions. Ce résultat encore en baisse par rapport à 2014 est dû à la diminution des volumes de courrier et de colis mais aussi des transactions monétaires au guichet qui n'ont pas pu être compensées par la restructuration du réseau d'offices de poste. La rentabilité de la Poste est élevée en comparaison avec les plus grandes entreprises postales européennes.

Le conseil d'administration de la Poste demande au Conseil fédéral le versement de 200 millions au titre du bénéfice, ce qui correspond à un dividende de 153,8 francs par action.

3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance

Les effectifs du groupe ont baissé en 2015 de 551 unités de personnel par rapport à l'année précédente. Cette baisse des effectifs a eu lieu en Suisse (-373 UP) et à l'étranger (-178 UP). PostMail enregistre un fort recul en raison de l'optimisation des processus de tri et de distribution; il en va de même pour Réseau postal et vente en raison de la restructuration du réseau des offices de poste. En revanche, les effectifs ont augmenté chez PostFinance (+3,7 %) et CarPostal (+5,4 %). Quelque 83 % des effectifs de la Poste travaillent en Suisse.

Le taux de satisfaction du personnel du groupe continue de se maintenir à son niveau de 2012, soit à 75 points (sur une échelle de 100). En 2015, la Poste a formé 2077 apprentis dans différents groupes de profession (2014: 2035), ce qui représente 5,7 % de l'ensemble des effectifs du groupe en Suisse.

La Poste s'engage pour concilier famille et travail. Elle propose à ses collaborateurs des modèles de travail flexibles. En Suisse, presque 50 % des collaborateurs du groupe travaillent à temps partiel (donc avec un taux d'occupation inférieur à 90 %).

La Poste et les partenaires sociaux ont achevé en 2015 les négociations concernant une nouvelle CCT faîtière ainsi que des CCT pour les sociétés du groupe Poste CH SA, CarPostal Suisse SA et PostFinance SA. Les nouvelles CCT sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Fin 2015, la Caisse de pensions de la Poste présentait un taux de couverture de 99,4 % (valeur provisoire).

4. Coopérations et participations

Durant l'exercice, la Poste a dégagé à l'étranger un produit d'exploitation de 1149 millions de francs (dont 92,6 % en Europe), ce qui correspond à 14 % du produit d'exploitation du groupe. Ce recul de 84 millions par rapport à l'année précédente est principalement dû aux correctifs

¹ Les deux autorités de surveillance que sont la PostCom et l'OFCOM vont encore contrôler si ces valeurs sont conformes aux prescriptions de la législation postale.

de valeur des devises suite à la suppression du taux plancher face à l'euro et à la baisse des volumes d'envois (import/export). Le résultat d'exploitation obtenu à l'étranger s'est monté à 57 millions de francs soit 6,5 % du résultat d'exploitation du groupe. La rentabilité (marge EBIT) à l'étranger est de 5 %, soit nettement inférieure à celle du groupe, qui est de 10 %.

La joint-venture ASENDIA avec la Poste française (activités mail transfrontalières) a réussi en 2015 à améliorer les produits d'exploitation et le résultat d'exploitation. CarPostal a pu reprendre un nouveau réseau urbain (Sète).

En 2015, la Poste a procédé à différentes acquisitions, mais à moindres coûts et avec des conséquences mineures sur le volume des produits (notamment dans les domaines du dédouanement, du traitement des valeurs et du marketing direct).

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a confirmé dans un rapport du 7 mars 2016 que les comptes consolidés de La Poste Suisse SA pour l'exercice 2015 donnaient une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) et la loi suisse. Il recommande l'approbation des comptes annuels consolidés de 2015.

C. Propositions à l'assemblée générale

L'exercice des droits d'actionnaire dont bénéficie la Confédération est assumé conjointement par le DFF et le DETEC (ou par un représentant désigné par eux).

L'assemblée générale ordinaire de La Poste Suisse SA a lieu le 26 avril 2016 à Berne. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale:

1. d'approuver la révision partielle des statuts adoptée par le conseil d'administration le 7 mars 2016;
2. d'approuver le rapport de situation et les comptes annuels de La Poste Suisse SA ainsi que les comptes de groupe pour l'exercice et de prendre connaissance du rapport de l'organe de révision du 7 mars 2016;
3. d'utiliser le bénéfice disponible de la manière suivante:

Bénéfice 2015	CHF 361'006'854
Prélèvement sur les réserves libres	CHF _____ 0
Bénéfice disponible	CHF 361'006'854
Dividende brut	<u>CHF 200'000'000</u>
Report sur l'exercice suivant	<u>CHF 161'006'854</u>

4. de donner décharge à ses membres pour leur activité durant l'exercice 2015;

5. d'élire Monsieur Urs Schwaller, de Luterbach (SO) et Tafers (FR), domicilié à Tafers, pour succéder à Monsieur Peter Hasler à la tête du conseil d'administration jusqu'au prochain renouvellement complet du conseil d'administration lors de l'assemblée générale ordinaire de 2017;
6. de réélire KPMG SA, à Muri près de Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2016.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 23 mars 2016 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de La Poste Suisse SA.